



---

Vedrin, le 20 décembre 2008

Bonjour à toutes et tous,

Enfin des nouvelles de la fédération...

Et non, la FBSA n'est pas morte ! Comme dans tout couple, il y a des hauts et des bas, des problèmes que l'on n'attendait pas et qui surgissent...

Chacun ayant ses activités et ses problèmes, il a fallu du temps.

Enfin, mieux vaut tard que jamais.

## **2009**

Le Conseil d'Administration vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2009. Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur, santé et prospérité.

## **Assemblée Générale**

Le Conseil d'Administration a le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale annuelle de la FBSA qui se tiendra le samedi 10 janvier 2009 à 10h00 au Centre d'Entraînement de Commandos de Marche-les-Dames.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Mot du président.
- Bilan 2008 + Objectifs 2009
- Présentation, approbation et décharge des comptes.
- Election du Conseil d'Administration.
- Formations.
- Assurance.
- WANT.
- Divers.

Tous les membres effectifs en ordre de cotisation ont un droit de vote (Art 22 des statuts).

L'AG sera suivie d'un petit barbecue, 3 viandes, crudités, boissons non comprises au prix de 10€ pour les membres et de 15€ pour les non membres. Les inscriptions sont à envoyer à Guy Volont par mail à l'adresse [volont.guy@hotmail.fr](mailto:volont.guy@hotmail.fr) ou par téléphone au 0476/394188.

Le paiement du barbecue se fera sur place.

## **Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration est démissionnaire et les administrateurs sortants sont rééligibles (Art 26 des statuts). Les candidatures sont à envoyer à Francis Van Troyen par mail à l'adresse [ledahu@tvcablenet.be](mailto:ledahu@tvcablenet.be)

Sont démissionnaires et non rééligibles	:	Lamour P	Secrétaire et Webmaster
		Moiny JP	Trésorier
Sont démissionnaires et ne se représentant pas	:	Duret P	Président
Sont démissionnaires et rééligibles	:	Van Troyen F	Directeur technique
		Volont G	Adjoint technique
		Rogge B	Administrateur
		Mousny K	Administrateur
		Herbiet F	Administrateur
		Grebeude N	Administrateur

## **Assurance et cotisation**

Après beaucoup de palabres et de discussions, il apparaît que les membres ne sont assurés que pendant les formations et recyclages. Dès lors, la cotisation annuelle 2009 a été revue à la baisse et sera de 30€ pour les membres effectifs et de 15€ pour les membres adhérents. Cette cotisation est à verser sur le compte n° 001-4733394-64 de la FBSA avec mention : Nom + prénom + cotisation 2009.

## **Formations et recyclages**

Voici le programme 2009 :

Formation initiateur	:	7, 8, 14 Fev
Test initiateur	:	15 Fev
Formation aide moniteur	:	25, 26 Avr 9, 10, 16 Mai
Test aide moniteur	:	17 Mai
Formation moniteur	:	6, 7, 13, 14 Juin
Tests moniteur	:	19 Sep, 17 Oct, 14 Nov et 12 Dec
Recyclage initiateur	:	24 Jan, 26 Sep
Recyclage aide moniteur	:	21 Mar, 24 Oct
Recyclage moniteur	:	23 Mai, 21 Nov

Suite aux réunions de travail entre le Club Alpin Belge, l'Union Belge de Spéléologie et la FBSA, la FBSA a décidé de s'aligner sur ces deux autres fédérations. La validité des brevets passe ainsi d'un an à deux ans. En pratique, cela veut dire, un recyclage d'une journée obligatoire tous les deux ans afin de garder sa qualification.

Suite aux modifications de l'assurance, le prix des formations, tests et recyclages passe à 45€ par journée.

Les inscriptions (MAX 16 pers par formation / recyclage) sont à renvoyer à Francis Van Troyen par mail à l'adresse [ledahu@tvcablenet.be](mailto:ledahu@tvcablenet.be). Les différents paiements doivent être effectués avant le début de la formation, du test, du recyclage sur le compte n° 001-4733394-64 de la FBSA avec mention : Nom + prénom + type d'activité.

Salutations sportives  
Francis Van Troyen  
Directeur technique